

Assemblée Générale Extraordinaire de l'ADAS, 14 décembre 2016

Présents : Florian Tagini, David Dylus, Cassandre Kinnaer, Thaïs Reicher, Eric Delarze, Aurélie Scherler, Aurélie Stephan, Trestan Pillonel, Lilly Khamsy, Manon Vouga, Patricia Waszyk, Liliane Gonzalez, Adrien Engel, Wilson Castro, Ludovic Pilloux, Elena Batzianouli, David Laloum.

1. Acceptation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

2. Acceptation du procès-verbal de l'Assemblée Générale de 2015

Le PV de l'Assemblée Générale 2015 est accepté à l'unanimité.

3. Acceptation PV AG 2016

Il faut apporter les modifications suivantes :

- Enlever la thèse de Béryl des divers
- Les bénéfices étaient erronés, certains paiements n'ayant pas été pris en compte. En réalité, nous avons perdu 689.75 francs (cf. comptes).
- Elena Batzianouli, Wilson Castro et Aurélie Scherler veulent aussi faire partie du sous-comité s'occupant du café scientifique.
- Concernant la commission de l'école doctorale, Lilly peut être la suppléante de Florian et Wilson le suppléant d'Adrien. Confirmé par vote.

4. Comptes de l'ADAS 2016

Les comptes ont été vérifiés par deux vérificateurs des comptes avant l'assemblée.

Cette année, nous avons perdu 689.75 francs.

Nous avons encore environ 14'000 francs sur le compte.

Le déficit s'explique par la présence de seulement 5 sponsors lors du dernier DDay, sachant que chaque sponsor nous fournit 500 francs. De plus, ce DDay était le plus cher. A noter que Promega viendra gratuitement l'année prochaine, comme mentionné lors des précédentes réunions du comité.

5. Approbations des comptes

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

6. Divers

Wilson Castro revient sur le fait que l'envie de l'association des post-docs de renforcer le networking entre les post-docs pourrait convenir au Beer o'Clock.

Pour l'année prochaine, il faudra penser à des feuilles à signer pour les membres de l'ADAS présents lors de l'Assemblée Générale.

Ludovic Pilloux nous invite à relire les statuts, qui stipulent que nous avons uniquement besoin d'élire un comité lors de l'AG, et non les fonctions ou les commissions.